



# COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Mercredi 13 novembre 2024

**Présents** : Catherine DUONG - Johanna de WAAL MALEFIJT - Muriel DAL GOBBO - Martine DOCHE - Martine JOUVENOD - Evelyne MARCHAND - Anne Marie PERRILLAT - Thérèse QUAY-THEVENON - Pierre BONNARD - Daniel EMONET - Pascal LESAGE - Gérard MONGELLAZ - Bruno PUECH - Bernard ROUFFIAC - Louis BOYER secrétaire de séance.

**Absente excusée** : Chantal JOUVENOD.

**Le PV de la réunion du 25 septembre 2024 est approuvé.**

## 1. Bilan des sorties

### - Bilan des sorties depuis le dernier CA (Gérard M.)

Trois sorties annulées (cause météo), huit sorties réalisées : total 93 participants soit 12 personnes/sortie en moyenne, ce qui traduit une augmentation de la participation et un retour à une situation habituelle.

### - Sortie Beignets. (Martine J.)

45 participants. Présence des anciens (8). Le menu proposé par le restaurant, le cadre de l'activité et son déroulement ont été unanimement appréciés.

## 2. Voyages 2025

### - Séjour voyage 2025 (tous membres CA)

#### **Queyras Gérard M. et Bruno P.**

Les documents d'organisation ont été diffusés aux membres du CA. Les remarques faites en séance (précision sur la prise de licence 2025-2026, priorité aux licenciés...) et les corrections de dates ( pour le versement des acomptes et le tableau synoptique) sont à prendre en compte avant diffusion pour inscription. Cette action est à réaliser par Catherine D. en liaison avec Gérard et Bruno.

#### **Majorque**

**Nicole HUET** propose de réaliser le séjour qui n'a pu être fait en 2020, avec la même organisatrice Mme Françoise DANJOU. Le séjour était de 8 jours et 7 nuits, il sera repris à l'identique. Cout prévisionnel : 1000€ sans les billets d'avion, environ 1200€ avec les billets.

Les périodes proposées par Mme DANJOU ne sont pas adaptées aux autres activités du club, il est demandé à Nicole d'étudier avec Mme DANJOU l'opportunité d'un séjour en avril ou en octobre.

#### **Séjour sur la côte Normande**

**Pascal L.** demande des précisions sur le fait que sa proposition n'ait pas été retenue. Après échanges, ce séjour pourra être proposé en 2026 avec les randonnées journalières. A charge de Pascal de se rapprocher d'un animateur pour en définir le contenu.

## 3. Questions diverses

### - Point des Licences (Thérèse Q.T.)

Entre parenthèses les chiffres de l'année 2023-2024

Bilan 2024 – 2025 : 71 (86) adhérents et 47 (63) licences FFRP. 3 (9) adhésions nouvelles, 22 (15) adhésions seules, 46 (62) renouvellements.

Dingy : 31 (37), La Balme 5 (5), Alex : 3 (3), Thônes : 6 (7), Les Villards 2 (2), Autres : 24 (32).

Les chiffres de 2023-2024 sont ceux de fin d'année, il faut donc attendre quelques semaines avant de tirer une conclusion sur la baisse ou non des adhésions.

Bernard R. informe que le club AT Charvin prend à son compte le règlement des frais de licences des animateurs, en reconnaissance des services rendus par leur engagement. Les débats au sein du conseil ne permettent pas de décider d'adapter cette démarche au sein du club. Ce point sera remis à l'ordre du jour en 2025, après les élections de janvier.

### - Accueil des nouveaux licenciés (Louis B.)

Il s'agit de mieux informer les nouveaux adhérents afin de bien les intégrer immédiatement au sein du club. Quelques mesures ont été retenues en séance : point de contact pour les randonnées, covoiturage possible, lien vers le site avec mot de passe, citation lors de l'AG du nom des nouveaux adhérents...

Un message de bienvenue proposé par Louis puis validé par le CA sera adressé à Thérèse qui l'adressera à chaque nouvel adhérent lors de la prise de licence. Cette action devrait permettre au nouvel adhérent d'être mieux accueilli au sein du club.

### - Maxi Race (Louis B.)

Un bilan de la réunion du 16 octobre à laquelle étaient présents Gérard M. et Louis B. a été réalisé. Les points

principaux sont les suivants :

- Nouveau partenaire « TERREX » ( marque des activités de plein air d'ADIDAS) en lieu et place de SALOMON.
- Allongement de la maxi, le parcours maximal sera d'une distance de 100kms.
- Le départ de la course du samedi sera donné à 2h00 et la fin de la course est prévue le dimanche à 2h00.

Une information sur l'action commune entre associations de bénévoles est souhaitée par les organisateurs. A ce stade le club ne propose pas d'activités mais souhaite plutôt l'activation sur le site d'une zone où les associations seraient présentes. La position du club n'est pas arrêtée. Elle devra être réétudiée.

- A ce jour le club dispose de 22 bénévoles pour un besoin de 24 afin d'activer les 11 postes. Une relance sera faite dans les semaines à venir pour demander de nouveaux bénévoles. (action Louis en liaison avec Martine D.)
- AT Charvin souhaite s'associer à notre participation à la maxi-race. A ce stade l'engagement qu'il prévoit est très faible. A suivre.
- Deux remarques ont été faites par Bruno sur le ravitaillement en eau et l'information des coureurs sur l'itinéraire de secours. Ces éléments seront retransmis aux organisateurs.

#### - Formations FFR (Bernard R.)

Pierre B. a réussi sa formation. Il est désormais breveté fédéral. Les membres du conseil d'administration lui adressent leurs félicitations.

Une membre du club (Florence) est volontaire pour suivre la formation au BF en 2025. Le club est en attente de la confirmation d'une place.

#### - Indemnités kilométriques (tous membres CA)

Forfait kilométrique inchangé au taux de 0,45 € du Km.

#### - Dingy résistanceS (Catherine D.)

Ce projet nécessite d'être approfondi (financement, organisation, responsabilités...) et les actions envisagées sont reportées en 2026, à l'exception de la randonnée sur le parcours du Cne ANJOT. Celle-ci d'une quinzaine de kilomètres entre le plateau des Glières et Dingy, est envisagée le dimanche 25 mai 2025 – jour de la fête des mères - au profit des élèves (CE2 – CM1 – CM2) comme d'adultes de la commune. Les modalités de transport restent à préciser ainsi que le coût ( montant prévisionnel d'un bus 520€).

Les membres du CA rappellent pour la prochaine réunion les éléments suivants :

- Pas de coût supporté par le club.
- Des précisions doivent être apportées sur les participants et les responsabilités d'encadrement des enfants.

La définition précise du projet est indispensable avant tout engagement du club.

A ce jour et en première approche 3 ou 4 membres du club pourraient être disponibles.

#### - Budget 2024 et Prévisionnel 2025 (Bruno P. et Evelyne M.)

Réunion spécifique le 4 décembre 2024 à 10h30 chez Bernard R. Présence Evelyne, Bruno et Louis.

Evelyne souligne que « La Country » dispose d'un montant élevé sur le compte. Bien identifié, il servira à des activités de cohésion ou de détente. Il n'est pas apparu nécessaire de créer un compte bancaire spécifique, l'enveloppe du budget de « La Country » étant clairement délimitée.

#### - Modification des statuts (Louis B.)

Dans le cadre de la désignation des membres du bureau et notamment pour la fonction de président, nos statuts pourraient donner plus de souplesse et de précision sur deux points : la présidence elle-même (aujourd'hui il y a de plus en plus de co-présidence pour faire face au manque de personne voulant assumer seule cette responsabilité) et le nombre de mandats (par exemple 1, 2 ou 3 mandats de 2, 3 ou 4 ans...)

**Louis** a présenté les éléments d'information obtenus auprès de la mission d'accueil et d'information des associations (MAIA) de Haute-Savoie, du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, concernant la co-présidence (2 personnes ou plus).

Ces deux évolutions nécessitent un changement des statuts (article 7) et du règlement intérieur (article 10) qui doit faire l'objet d'une AG Extraordinaire (AGE).

Les membres du CA à l'unanimité des 15 membres présents décident de modifier les statuts pour disposer soit d'un président(e) « ou de coprésident(e)s ».

Les membres du CA – 13 voix pour, deux voix contre<sup>1</sup> - décident de modifier les statuts pour inscrire des mandats de 3 ans pour les fonctions de président ou co-présidents avec possibilité de renouvellement une fois.

A charge de Louis de proposer la rédaction de la modification des statuts afin que ceux-ci soient modifiés lors d'une AGE qui précéderait l'AG Ordinaire (AGO) du 11 janvier 2025.

## 4. Divers

#### - Pochette pour la fiche de renseignement. (Membres CA)

Deux pochettes plastiques transmises par Nicole CHARVET ont été présentées par Pierre B. L'une d'entre elles a été retenue. D'un coût modique, elle sera achetée par le club en 70 exemplaires et offerte à chaque membre licencié lors de l'AGO.

#### - Bâtiments du stade de Dingy (Bruno P.)

La salle des associations dans le bâtiment du stade, n'est pas très pratique pour les réunions du club et ne répond pas aux besoins d'archivage et/ou de stockage des moyens du club. Nous continuerons nos réunions en salle habituelle. Les lieux de stockage des documents et/ou outils du club restent à préciser dans la durée. Cela constitue

<sup>1</sup> 2 membres privilégiaient un mandat de 3 ans non renouvelable.

un point d'attention.

## 5. Communication – Information (Louis B.)

### Bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

- Edito (Louis B.)
- Bilan des activités du trimestre (Gérard M.)
- Séjours 2025 (Gérard en liaison avec Louis).
- Patois Savoyard (Louis B.) – Recette (Catherine) – Flore ou Faune (Bernard)
- Informations générales (AG - Maxi-Race)
- Agenda 2025
- Programme des activités du 1<sup>er</sup> trimestre, randonnée (Commission Programme)

## 6. Assemblée générale du 11 janvier 2025 (Tous membres CA)

Après un rappel des enseignements de la dernière AG (cf. ordre du jour) les tâches ont été réparties.

### - A - Alimentation

Evelyne prend en charge tous les achats de denrées (charcuterie, fromage, boissons, pain)

La charcuterie sera servie en même temps que les salades

### - B – Exposé initial

- La durée est d'une **1h00**, en se recentrant sur l'essentiel.

- La disposition de la salle de janvier 2024 sera maintenue pour les intervenants.

### - C- Vidéos

- Durée de 10' à 12' maximum pour conserver un bon rythme à la soirée. Responsables: Catherine D. pour Belle-Ile et les randonnées de l'année, Nicole Charvet pour le Vercors, Gérard M. pour l'Ubaye.

### - D- Organisation générale

- **Louis** proposera le support PPT, qu'il adressera début décembre aux différents responsables.

- Renouvellement des membres : Un appel aux bénévoles pour les nouveaux membres du CA (statuts : 18 membres maximum, 16 actuellement) sera inséré dans le bulletin de convocation (**Martine D.**).

- **3 membres** ont à renouveler ou non leur mandat : Daniel EMONET, Chantal JOUVENOD, Gérard MONGELLAZ. D'ores et déjà ils sont volontaires pour un nouveau mandat.

- Déroulement : 16h30. Mise en place de la salle – 17h30 Accueil, émargement (Martine fournit les listes) – 18h00 début AGE – 18h20 début AGO

- Correspondances pour invitation à l'AG : AT Charvin, CDRP 74, Maire de Dingy, Marche en Fillières. Mail adressé par Bernard R.

Convocation pour l'AGE et l'AGO à formaliser par Louis pour relecture par les membres du CA avant envoi par Martine D. Action à réaliser avant fin novembre.

## Calendrier :

### Randonneurs de la Cha

#### **2024**

Mercredi 13 novembre : 14h00 Conseil d'administration.

Mercredi 18 décembre : 14h30 Commission programme (Activités 1<sup>er</sup> trimestre 2025)

#### **2025.**

Samedi 11 janvier : Assemblée générale

Mercredi 15 janvier : 14h30 Conseil d'administration.

Dimanche 25 mai : Journées RésistanceS ?

Samedi 31 mai : TERREX Maxi-Race

Dimanche 15 juin : Fête de la randonnée

Country : Tous les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30